



HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°41 - 22 février 2019

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 4 février 2019 au siège de la ligue Île-de-France (Créteil)

- Présents : M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE
MM. Robert LAFOND, Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités : M^{me} Marie-José GAUDEFRY – MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusé : M. Jean-Michel GERMAIN & Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h10.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Le 6 février au château de Chessy, le président participera, avec un représentant du CD77, à la conférence de presse de présentation du tournoi international des moins de 21 ans dit **Tiby Val d'Europe**, avec les équipes de France, du Danemark, de la Hongrie et de la Serbie. Organisé avec le soutien de l'agglomération Val d'Europe, la ville de Serris et le conseil départemental du 77, avec les équipes du CDHBVO et de la ligue œuvrant sur le Tiby original.
- > Vendredi 15 février, une visio-conférence réunira autour du président de la FFHandball, les présidents des territoires métropolitains pour diverses informations, notamment celles concernant **l'évolution de l'agence nationale du sport**.
- > Le **prochain comité directeur de la ligue**, élargi aux présidents de comités non élus au CA régional, traitera (en fonction du temps disponible) :
 - de l'écriture commune de notre convention de territoire ;
 - de l'écriture commune du cahier des charges territorial des inter départementaux (lieux / arbitrage / hébergements / transports / récompenses / organisation : responsabilités) ;
 - de l'ébauche d'une convention territoriale concernant le développement ;
 - de l'état d'organisation concernant l'homologation des salles ;
 - de l'état de la CMCD régionale ;
 - du projet d'animations Beach Hand (par Christian Pastor et Nathalie Lassalle) sur les îles de loisirs régionales (opération loisirs et championnat inter comités).
 - de la présentation du compte de résultats provisoire 2018 de la ligue ;
 - d'un point sur le projet formation.
- > Mercredi aura lieu au **comité de Seine-et-Marne** un conseil d'administration exceptionnel en vue de l'élection du nouveau président en remplacement de Pascal Millet démissionnaire. Marie-José Gaudefroy représentera la ligue.
- > Georges Potard et le président de la FFHandball ont accueilli, ce lundi après-midi, le recteur de l'académie de Créteil et différentes personnalités du monde sportif (comme Tony Estanguet ou Christine Arron) dans le cadre de **l'ouverture de la semaine Olympique et Paralympique**. Des rencontres de hand à 4 pour différentes

sommaire

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (4/02/2019) p. 1

Commissions

- discipline
 - réunion du 6/02 p. 3
- organisation des compétitions
 - gymnases sans colle p. 4

Évènement – coupe de France

- finalités de secteur (1/16^{es} et 1/8^{es} de finale à Conflans et Savigny-sur-Orge, 24/02) p. 5

Excellence sportive

- finalités des intercomités territoriaux (9-10/03) p. 7

Formation

- animateur handfit p. 8

Billetterie officielle FFHandball

- finales de Coupe de France (25 mai) p. 9



LABEL ÉCOLE DE HAND

fin de saisie des clubs :
25/02/2019

annuaire ligue 2018-2019 disponible sur le site
<http://handball-idf.com/index.php/la-ligue/textes-reglementaires>



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : @IdFhandball

classes de différentes collèges locaux se sont déroulées dans les salles de la MDH, avant un colloque dans l'auditorium.

RESSOURCES HUMAINES

- > Les **conventions de mise à disposition** de la fédération de certains personnels de la ligue sont en cours de rédaction.
- > Le président fait valider le versement d'une **prime exceptionnelle (pouvoir d'achat)** aux salariés de la ligue.

FORMATION

- > Les **rubans pédagogiques pour les titres 3 et 4** (nouvelles appellations des diplômés fédéraux) sont en cours de réalisation.
- > La **demande d'homologation** auprès de la D.I.R.E.C.C.T.E. est en cours

CONNECTIQUE

- > Le **logiciel de comptabilité** connaît une évolution qui va rendre obsolète l'ancienne version qui ne bénéficiera plus de mise à jour dès la fin mai prochain. Un devis de Sage propose 3 solutions :
 - en réseau
 - en réseau avec accès distance
 - en réseau mais avec accès au cloudLe bureau directeur valide la formule en réseau avec accès à distance. Marie-José Gaudefroy est chargée de la mise en œuvre.

COMMISSION D'ARBITRAGE

- > Un nouveau problème, signalé par les arbitres, est survenu quant à l'**utilisation de la colle** dans une salle où elle était interdite :
 - la commission sportive appliquera le règlement fédéral en la matière,
 - un nouveau rappel avec les sanctions encourues sera fait par la COC (le journal de la ligue fait par ailleurs état, à chaque numéro, des salles soumises à ces restrictions).

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > La convention régissant la mise en place des 4 premiers tours des **intercomités territoriaux** avec le choix des salles, l'organisation reprenant notamment l'arbitrage, les récompenses, les transports, les repas sera rédigée lors du prochain comité directeur (voir supra).
- > Le mardi 5 février se tiendra la **réunion plénière de la COC** ; y seront notamment abordés :
 - critères de sélection pour les championnats de France moins de 18 ans masc. et moins de 17 ans fém. pour la saison 2020-2021,
 - présentation de l'évolution des championnats plus de 16 ans.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Marie-José Gaudefroy réunira samedi 9 février à la MDH de tous les référents départementaux en vue de la **classification des salles**.

- > Une réunion sur le même format que pour les référents de salles sera prochainement organisée pour les référents départementaux **CMCD**.
- > Une évaluation de la situation des clubs par rapport à le **CMCD régionale**, fait ressortir 39 clubs défaillants dans le domaine de l'arbitrage :
 - Paris = 2 clubs
 - Seine-et-Marne = 6 clubs
 - Yvelines = 3 clubs
 - Essonne = 5 clubs
 - Hauts-de-Seine = 4 clubs
 - Seine-Saint-Denis = 5 clubs
 - Val-de-Marne = 2 clubs
 - Val-d'Oise = 2 clubs

COMMISSION DÉVELOPPEMENT

- > Le président demande à la commission de publier rapidement le **bilan des opérations autour de l'Euro** par son secteur.
- > Préparation en collaboration avec la commission territoriale d'organisation des compétitions de la nouvelle pratique qu'est le **Beach hand**, en différenciant l'aspect loisirs de la partie compétition qui pourrait être réservée à une sélection de chaque CD.

La séance s'achève à 20h50.



Signature of Georges POTARD, President, next to the logo of the Fédération Française de Handball (FFHB) and the text 'LE COMITÉ DE FRANCE FFHB ÎLE DE FRANCE'.

Georges POTARD
Président



Signature of Robert LAFOND, General Secretary.

Robert LAFOND
Secrétaire Général

Réunion du 6/02/2019



AC Bobigny

Dossier 123

Joueur

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : n'a pas supportée la défaite / Moment : après match / Qualification : attitude antisportive grossière / Article 20.1, annexe 4F

Sanction : 6 date de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Dossier 124

Joueur

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : a perdu la notion des paroles et des insultes / Moment : après match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article 20.1, annexe 4D

Sanction : 6 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Dossier 125

Joueur

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : paroles ayant certainement dépassées sa pensée / Moment : pendant match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article 20.1, annexe 4D

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Dossier 174

Président pour club

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : fraude sur FdMe sans intention de frauder / Moment : après match / Qualification : manquement à l'éthique sportive / Article 20.1, annexe 4D

Sanction : 1 match perdu / Période probatoire : 1 an

Dossier 175

Joueur

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : a proféré des paroles inacceptables sur un terrain de handball / Moment : après match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article 20.1, annexe 4D

Sanction : 3 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

USM Malakoff

Dossier 122

Président pour club

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : fraude sur FdMe sans intention de frauder / Moment : après match / Qualification : manquement à l'éthique sportive / Article 20.1, annexe 4D

Sanction : 1 match perdu / Période probatoire : 1 an

Dossier 150

Arbitre

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : a arbitré la seconde mi-temps pour rendre service / Moment : pendant match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article 19

Sanction : 6 dates de suspension dont 3 avec sursis / Période probatoire : 1 an

Dossier 162

Arbitre

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : a fraudé sur une FdMe / Moment : pendant match / Qualification : manquement à l'éthique sportive / Article 20.1, annexe 7F

Sanction : 8 dates de suspension / Période probatoire : 1 an

Dossier 163

Chronométrateur

Match : USM Malakoff 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : n'a pas contrôlé ce qu'il signait / Moment : pendant match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article 19

Sanction : 8 dates de suspension dont 4 avec sursis / Période probatoire : 1 an

LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE

Paris (75)

- Paris 17^e => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Pierre-Rémond, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18^e => gymnase Poissonniers

Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagnaux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnases de la ville
- Courtry => tous les gymnases de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnases de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnases de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

Yvelines (78)

- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleuev
- Versailles => gymnase Montbauron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville

Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville



- Bondy => gymnase Gérard-Aïache
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)
- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messenger



• USAGE DE LA RÉSINE (article 88.3 des règlements généraux de la FFHandball)

88.3 Usage des colles et résines

88.3.1 Principe général

Les clubs doivent se conformer aux décisions relatives à l'usage des colles et résines prises par les propriétaires des équipements sportifs qu'ils utilisent.

Précisément, la FFHB, les ligues régionales et les comités départementaux veillent au respect de ces décisions dans les conditions définies aux 2) et 3) ci-après.

88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage de toutes colles et résines :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- les deux équipes doivent jouer sans utiliser de colle ou de résine.

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, les juges-arbitres devront alors le mentionner sur la feuille de match et l'équipe fautive sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.

Si le club recevant n'a pas informé de club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), le club visiteur doit le faire signaler par les juges-arbitres sur la feuille de match, et l'équipe du club recevant sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.

10 ANS
QUE VOUS
VIVEZ VIBREZ JOUEZ

COUPE DE FRANCE HANDBALL

ACCORHOTELS ARENA
COSOM Pierre-Ruquet
rue Aristide-Briand - 78700 Conflans-S^{te}-Honorine
ACCORHOTELS ARENA



DÉPARTEMENTALE

dimanche 24 février 2019
finalités de secteur



RÉGIONALE



9:30

CdF féminine (1/16^e de finale)

Bois-Colombes Sports ⁽⁹²⁾ vs CSM Puteaux ⁽⁹²⁾



12:30

CdF masculine (1/16^e de finale)

US Deuil-Engbien-Montmorency ⁽⁹⁵⁾ vs Ass. Roissy HB95 ⁽⁹⁵⁾



11:00

CdF féminine (1/16^e de finale)

HBC Dourdan ⁽⁹¹⁾ vs Clamart HB ⁽⁹²⁾



14:00

CdF masculine (1/16^e de finale)

US Palaiseau ⁽⁹¹⁾ vs Paris UC ⁽⁷⁵⁾



15:30

CdF féminine (1/8^e de finale)

connu à l'issue des 1/16^{es} de finale



FFHANDBALL

10 ANS
QUE VOUS
VIVEZ VIBREZ JOUEZ

COUPE DE FRANCE HANDBALL

ACCORHOTELS ARENA

ACCORHOTELS ARENA

Complexe David-Douillet
1 allée Georges-Clémenceau - 91600 Savigny-sur-Orge



RÉGIONALE



DÉPARTEMENTALE

dimanche 24 février 2019
finalités de secteur



9:30
CdF féminine (1/16^e de finale)
CSA Kremlin-Bicêtre ⁽⁹⁴⁾ vs Paris SC ⁽⁷⁵⁾



11:00
CdF féminine (1/16^e de finale)
US Lagny-Montévrain ⁽⁷⁷⁾ vs US Ivry ⁽⁹⁴⁾



15:30
CdF féminine (1/8^e de finale)
connu à l'issue des 1/16^{es} de finale



12:30
CdF masculine (1/16^e de finale)
HBC Antony ⁽⁹²⁾ vs AS Meudon ⁽⁹²⁾



14:00
CdF masculine (1/16^e de finale)
HVO HB L'Isle-Adam / Persan ⁽⁹⁵⁾ vs US Ormesson ⁽⁹⁴⁾



17:00
CdF masculine (1/8^e de finale)
connu à l'issue des 1/16^{es} de finale



LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHÅNDBÅLL



FINALITÉS DES INTERCOMITÉS TERRITORIAUX 2018 2019



MAISON
DU
HANDBALL

Maison du handball
1 rue Daniel-Costantini - 94000 Créteil

samedi 9 mars finalités masculines

10h00 sélection 75 vs sélection 92 / sélection 93 vs sélection 91

11h30 places 7-8

12h45 places 5-6

14h30 sélection 95 vs sélection 78 / sélection 77 vs sélection 94

15h45 places 3-4

17h00 places 1-2

dimanche 10 mars finalités féminines

10h00 sélection 95 vs sélection 92 / sélection 78 vs sélection 91

11h30 places 7-8

12h45 places 5-6

14h30 sélection 94 vs sélection 93 / sélection 77 vs sélection 75

15h45 places 3-4

17h00 places 1-2

COMITÉ PARIS
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ SEINE
ET MARNE
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ
YVELINES
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ
ESSONNE
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ VAL
DE MARNE
FFHÅNDBÅLL

COMITÉ
VAL D'OISE
FFHÅNDBÅLL

INTERCOMITÉS
FFHÅNDBÅLL



PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...)
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> · Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou en cours de formation) · Être titulaire (ou en cours d'acquisition) du PSC1 · Être en charge de l'animation d'un groupe support adapté à l'activité
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en place et animer une activité Handfit au sein d'une structure FFHandball en tant que pratique santé, plaisir, bien-être · Prendre en compte les caractéristiques du public accueilli et en assurer la sécurité dans le cadre de la pratique Handfit · Animer des séances permettant une pratique Handfit
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> · Politique ministérielle et fédérale sur le sport santé · Problématiques anatomo-physiologiques liées au vieillissement et à la sédentarité · Conditions réglementaires de sécurité et de prévention pour les pratiquants · Principes, nature et organisation de l'activité Handfit · Fiches pratiques de séances Handfit
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> · Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets · Débats et échanges
ÉVALUATION / CERTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> · Attestation de formation (validité 3 ans) · Durant cette période, son détenteur peut prétendre accéder à la session de formation coach Handfit et ainsi compléter son cursus en vue de l'obtention de la carte fédérale de coach Handfit
RESPONSABLES	Thierry Gaillard (CTN), Nathalie Delord
FORMATEURS	Jérôme Maujean

**DURÉE ET
MODALITÉS
D'ORGANISATION**

- Session en centre de formation : 20 h
 - FOAD (dans les 2 mois suivant la session en centre) : 10 h
 - Stage pratique tutoré (dans les 4 mois suivant la session en centre) : 20 h
[non facturé, pris en charge par la FFHandball]
- Total : 50 h

DATES ET LIEUX

Session en centre formation :

- zone nord-ouest : **3-5 mai 2019** à Créteil (MDH)

TARIFS

- Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 380 €, bénévoles 240 €
 - Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement : à la charge du participant
- Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation*

EFFECTIFS

16 personnes maximum (avec un minimum de 6 participants)

INSCRIPTIONS

Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation
Formulaire d'inscription : <https://ffhandball-formation.sporteef.com>

RENSEIGNEMENTS

- PÉDAGOGIQUES :
session nord-ouest : Jérôme Maujean, jerome.maujean@orange.fr
- Manhattan Kostreski (ADMIN), m.kostreski@ffhandball.net



PROGRAMME

(sous réserve de modification TV)

- 10h30 : Finale Départementale Féminine
- 12h30 : Finale Départementale Masculine
- 14h30 : Finale Régionale Féminine
- 16h30 : Finale Régionale Masculine
- 18h45 : Finale Nationale Féminine
- 21h00 : Finale Nationale Masculine

Un billet donne accès aux 6 Matches

(Possibilité de sortir et de revenir dans l'Arena pendant la journée)



BON DE COMMANDE

Liges, Comités et Clubs

HANDBALL: FINALES COUPE DE FRANCE 2019

AccorHotels Arena - Paris

Samedi 25 Mai 2019

10 ans que vous Vivez, Vibrez, Jouez ! La FFHandball vous donne rendez-vous le 25 mai 2019 à l'AccorHotels Arena pour l'évènement phare du handball français, les Finales de Coupe de France ! Véritable rendez-vous festif placé sous le signe du handball, cette édition 2019 sera aussi l'occasion de fêter les 10 ans de la nouvelle formule au programme six finales (départementales, régionales et nationales) et de nombreuses animations. Retrouvez toute l'actualité de la Coupe de France sur Twitter (@ffhandball) Facebook (Fédération Française du Handball) et <http://www.ff-handball.org/>

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation

si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES

	Samedi 25 Mai 2019		TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF LICENCE	Quantité	EN €
Cat.OR	70,00€	65,00€	_____	_____ €
Cat.1	55,00€	50,00€	_____	_____ €
Cat.2	40,00€	35,00€	_____	_____ €
Cat.3	30,00€	25,00€	_____	_____ €
Cat.4	20,00€	15,00€	_____	_____ €
E-ticket			<input type="checkbox"/>	2€
Envoi par courrier DHL			<input type="checkbox"/>	15€
TOTAL			_____	_____ €

ACCORHOTELS
ARENA



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire. Nos coordonnées vous seront communiqués après réception d'une confirmation de notre part et d'une facture.

(2) Par chèque. Nos coordonnées vous seront communiqués après réception d'une confirmation de notre part et d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par e-mail** à l'adresse suivante billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. **Une confirmation de commande vous sera envoyée par e-mail dès que celle-ci aura été traitée et sous réserve des places disponibles.** Cette confirmation de commande sera accompagnée de votre facture vous permettant alors d'effectuer le paiement.

Fait le _____ à _____ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable.

EM*